



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, 1^{er} décembre 2015

L'Union européenne consacre 25 millions d'euros à la culture et aux jumelages entre administrations tunisiennes et européennes

C'est un total de près de 25 millions d'euros qui va bénéficier à la Tunisie, 6 millions d'euros étant consacrés à la culture, et 18,6 millions à des réformes administratives apportant le meilleur des méthodes européennes.

Ce 1^{er} décembre 2015, Madame Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, Monsieur Yassine Brahim, Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale se sont réunis pour signer plusieurs accords allouant des fonds supplémentaires à la Tunisie, pour un total de près de 25 millions d'euros.

Tout d'abord, un accord a été signé avec Madame Latifa Lakhdhar, Ministre de la Culture et du Patrimoine, pour allouer **6 millions d'euros au programme d'appui au secteur de la culture**. Comme l'a souligné Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, il s'agira de *"soutenir les stratégies du Ministère de la Culture et du patrimoine, et aussi d'accompagner des événements, des actions et des initiatives portées par des promoteurs culturels, et ce dans tout le pays, car la culture doit appartenir à tous"*.

Très concrètement, le programme d'appui au secteur de la culture sera mis en œuvre par le réseau EUNIC, qui regroupe les instituts culturels des Etats-membres de l'Union européenne et est présidé, en Tunisie, par le British Council. Cette approche assurera le succès du programme, qui profitera ainsi de l'expertise d'acteurs présents sur le sol tunisien de longue date, et bien connus des acteurs culturels comme du grand public.

Dans le même temps, cette réunion a aussi permis de recueillir la signature tunisienne sur deux autres accords de financement portant sur les nouvelles phases du **programme d'appui à l'Accord d'Association**. Ces deux accords, dits "P3AT3" et "P3AI" apportent au total 18,6 millions d'euros de fonds additionnels à des activités de jumelages entre les administrations tunisiennes et les administrations des Etats-membres de l'Union européenne.

Ce système bien rodé, qui bénéficie aux pays de l'élargissement depuis les années 90 et aux pays du sud de la Méditerranée depuis 2004, s'avère particulièrement efficace pour redynamiser et insuffler de nouvelles méthodes de travail dans les administrations tunisiennes.

Depuis 2005, année où le dispositif s'est mis en route en Tunisie, 55 jumelages institutionnels se sont déroulés ou se déroulent encore, faisant de la Tunisie le pays le plus actif dans la zone "voisinage", devant l'Ukraine et le Maroc. *"Avec ces nouveaux fonds, l'avance tunisienne devrait se conforter, a confié Laura Baeza, qui a conclu en soulignant "les grandes innovations des financements 2015, à savoir l'accent mis sur l'"intégration" de la Tunisie au marché de l'UE, dans la perspective de l'ALECA, et sur sa participation au programme communautaire Horizon 2020"*.

"Avec cette aide, l'Union européenne renouvelle son soutien à la Tunisie, soutien qui s'élèvera à près de 187 millions d'euros de dons en 2015", a également rappelé l'Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie.

Pour plus d'informations:

Programme culture : Bruno Montariol

Programme Appui à l'Accord d'Association : Patrice Budry

Délégation de l'Union européenne en Tunisie